



Tél : 06 08 93 39 95

Retraite Sportive
de Breuillet et de sa Région

42, Grande Rue
91650 Breuillet



mail : rsbreuillet91@gmail.com
site : www.retraitesportivebreuillet.org

LETTRE D'INFORMATIONS pour la rentrée 2020/2021

Chers Adhérents,

Au moment où nous préparons la rentrée, nous ne connaissons pas encore toutes les règles sanitaires qui seront mises en place au mois de Septembre. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour respecter ces règles tout en essayant de vous faire participer à nos séances dans les conditions aussi proches que possible de la normale.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant fin Août, des conditions dans lesquelles s'effectuera cette rentrée, surveillez bien vos mails.

Nouveautés

Gym Maintien en forme :

Mercredi : Nous avons pu obtenir une salle plus grande, pour respecter les gestes de distanciation donc, c'est dans la salle des fêtes qu'auront lieu les séances de gym aux heures habituelles.

Vendredi : gym douce, sans changement au gymnase, la salle des fêtes n'est pas disponible le vendredi. Si le temps le permet, des séances pourront avoir lieu en plein air.

. **L'aquagym**, c'est la grande inconnue, combien de personnes seront acceptées dans le bassin ? Nous avons bien noté que la presque totalité des participants à l'activité, veulent renouveler leur adhésion malgré les règles qui risquent d'être plus restrictives.

En tout état de cause, nous allons adopter une formule souple, nous demandons à tout le monde, de payer leur cotisation à l'aquagym, soit les 150€ en trois fois, de façon à faire comme l'année dernière, ne pas encaisser le troisième chèque si le nombre de séances est inférieur aux années normales.

Si les conditions étaient pires que celles envisagées, nous pourrions bien sûr aller au-delà d'un trimestre remboursé, mais la trésorerie du club pourrait en souffrir. En effet, si toute l'année nous ne pouvons mettre que la moitié des participants dans le bassin, nous ne pourrions vous proposer qu'une séance sur deux, mais le club devra payer les mêmes frais qu'en temps normal. Nous essayons d'avoir un créneau supplémentaire, pour l'instant il nous est proposé que le vendredi soir, il n'y a pas beaucoup d'amateurs. Nous reviendrons vers vous pour en discuter.

Donc nous pratiquerons ainsi :

premier chèque à l'inscription (encaissement en septembre) l'adhésion 42€ + 50€ = 90€

deuxième chèque à la date de l'inscription (encaissement début janvier) 50€

troisième chèque à la date de l'inscription (encaissement début avril) 50€ (celui-ci sera peut être annulé)

si vous souhaitez faire des activités complémentaires rajouter au premier chèque les cotisations de l'activité.

Nouvelles activités :

Le Théâtre et les Echecs, vous pouvez toujours vous inscrire, ne versez pas de cotisations pour l'instant, nous n'avons pas de locaux encore pour ces deux activités, la Mairie nous proposera d'autres locaux début 2021

Hatha Yoga, Relaxation, Mémoire en Eveil

Notre Animatrice Anne Marie Pilon, souhaite faire une pause l'année à venir, elle animait les trois activités, voilà donc la nouvelle organisation :

- **HATHA YOGA**, Animatrice Marie-Jo Lucas
- **Relaxation** , Animatrice Rosane Vitella
- **Mémoire en éveil**, nous n'avons personne pour l'instant, nous espérons trouver une solution dans le courant de l'année.

Nous espérons retrouver Anne Marie après une année de pause, c'est vrai qu'elle a beaucoup donné pour le club dans les activités, mais aussi au moment de la création du club.

LES TARIFS

L'adhésion 42€ (compris l'assurance), ce tarif devait augmenter, mais compte tenu des conditions, le tarif reste le même. La cotisation annuelle par activité : 10€, sauf swing golf 30€ et aquagym 150€

Marche à suivre pour l'inscription

Contrairement aux années passées, évitez de venir au FORUM, les entrées seront limitées. Remplissez le dossier ci-joint et déposez-le, dès que les locaux seront ouverts après les vacances :

- **A la réception au Moulin des Muses**
- **Au gymnase dans la boîte aux lettres du Club, près du Concierge.**
- **Par courrier à cette adresse : RSBR – 42, Grande Rue – 91650 BREUILLET,**

Si vous n'avez pas d'imprimante, demandez les documents à vos Animateurs, nous en mettrons à leur disposition

Vous devrez nous fournir un dossier complet, comportant les documents suivants :

- 1/ **un bulletin d'adhésion**, recto-verso, rempli et signé
- 2/ **un questionnaire de santé**, il remplace le certificat médical (ce dernier est maintenant valable 2 ans), le questionnaire comporte 9 questions, pour lesquelles vous devrez répondre « **NON** », si ce n'était pas le cas pour des problèmes de santé, **vous devrez fournir un nouveau certificat médical délivré par votre médecin. (Pensez à votre certificat médical le plus tôt possible, pour éviter la cohue de Septembre)**

Pour les nouveaux adhérents un certificat médical est obligatoire, mentionnant chaque activité (Le certificat médical n'est pas nécessaire pour les activités ludiques

3/ **Notice Assurance** – (découper le talon au verso et en bas de la feuille, remplir et signer)

4/ **votre règlement par chèque à l'ordre de RSBR (vous devez inscrire au dos, l'activité qui correspond à votre inscription)**. Ne faire qu'un chèque pour l'ensemble, adhésion, cotisations et s'il y a lieu le premier versement Aquagym, puis pour l'aquagym, deux chèques de 50€ (2è et 3è trimestre)

Afin de permettre à nos Bénévoles de s'organiser, vous pouvez dès à présent, adresser un mail à notre Secrétaire Maryse LE NOE – mail : retraitesportivedebreuillet@gmail.com, elle établira la liste de participants dans chaque activité.

Pour information, notre Assemblée Générale se tiendra le 22 Octobre à la Salle des fêtes et notre repas annuel le 24 Novembre (sous réserve, ces deux dates pourront être annulées si la situation sanitaire ne le permettait pas).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous interroger par mail.

L'équipe du Bureau de la RSBR